

# Rapport d'évaluation

## **Plan de réussite** **du Collège d'Alma**

*Avril 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège d'Alma se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission estime que le plan de réussite du Collège d'Alma devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 16 janvier 2002**

## Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège d'Alma<sup>1</sup> lors de sa réunion tenue le 16 janvier 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

- 
1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

*Plan triennal 2000-2003 – Réussite scolaire et diplomation*, avec lettres de transmission du 6 octobre 2000 et du 22 janvier 2001 et extrait du procès-verbal du 18 septembre du conseil d'administration;

*Complément au plan triennal 2000-2003 Cibles institutionnelles de diplomation et objectifs annuels de réussite et de persévérance*, avec lettre de transmission du 15 mai 2001 et extrait du procès-verbal du 14 mai 2001 du conseil d'administration.

## L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Dans son plan de réussite, le Collège d'Alma présente les données sur l'attraction des élèves par les secteurs technique et préuniversitaire, les moyennes au secondaire, les taux de réussite des cours à la première session, l'indice de persévérance, l'ampleur des changements de programme et les taux de diplomation. Ces données portent sur l'ensemble de la population étudiante, sur les secteurs technique et préuniversitaire ainsi que sur chacun des programmes ciblés par le Ministère et par le Collège<sup>2</sup>. L'analyse des données statistiques montre que les taux de réussite des cours et ceux de diplomation sont plus élevés au Collège que dans le réseau, et ce, malgré des moyennes au secondaire semblables ou légèrement inférieures.

De plus, le Collège décrit les caractéristiques du milieu et de sa population étudiante. Il constate que la grande majorité de ses élèves provient de sa région. Il rappelle que celle-ci est en avant-dernière position parmi les régions «défavorisantes » du Québec quant à la réussite scolaire, selon une recherche publiée par le ministère de l'Éducation en avril 2000.

Pour l'ensemble des élèves, le Collège a retenu une discipline problématique, l'anglais langue seconde, pour laquelle les difficultés rencontrées au collégial reflètent la situation vécue au niveau secondaire. De plus, le Collège a identifié des obstacles à la réussite et à la diplomation relatifs aux programmes ciblés. Ainsi, pour chacun de ces programmes, le Collège a relevé les cours ayant un taux d'échec élevé. D'autres obstacles ont trait à l'incertitude du choix vocationnel en *Sciences humaines* et en *Techniques administratives*. Le Collège remarque que ces deux programmes servent souvent de porte d'entrée au collégial et que les élèves qui y sont inscrits n'ont pas encore confirmé leur orientation scolaire et professionnelle. Dans les programmes *Musique* et *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*, le Collège relève un autre type d'obstacles, également lié au choix vocationnel. En effet, les élèves de ces programmes sont déterminés à acquérir les compétences reliées au programme, mais ils ne démontrent pas le même intérêt pour certains autres cours, dont ceux de la formation générale. De plus, le diplôme collégial est rarement requis pour l'exercice de la profession dans ces deux domaines. Enfin, en *Techniques de l'informatique*, des élèves reçoivent des offres d'emploi pendant leur stage et ils décident de ne pas suivre les cours manquants, qui sont habituellement des cours de

---

2. Le Collège offre trois des cinq programmes ciblés par le Ministère : *Sciences humaines*, *Techniques de l'informatique* et *Techniques administratives*. Le Collège a ciblé deux autres programmes, *Musique* et *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*, à cause de leur faible taux de diplomation. À partir de la deuxième année du plan de réussite, deux autres programmes seront ajoutés comme cibles : *Sciences de la nature* et la session d'accueil et d'intégration.

formation générale. De plus, quelques élèves inscrits à ce programme l'abandonnent lorsqu'ils réalisent que le travail ne correspond pas à leur perception, formée par l'usage des jeux informatiques.

L'analyse du Collège est rigoureuse et bien documentée. Elle lui a permis d'identifier clairement les principaux obstacles à la réussite et à la diplomation dans les programmes ciblés, ainsi qu'une discipline problématique pour le cheminement scolaire de l'ensemble de sa clientèle.

## **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

Le Collège indique que son plan de réussite est en continuité avec les orientations institutionnelles qu'il a énoncées en juin 2000. Il y est précisé que l'augmentation de la réussite et de la diplomation ne se fera pas au détriment des standards. « Toute tentation de facilité ou de complaisance, visant à rester en-deça des standards ministériels fixés aux divers programmes, doit donc être écartée ».

Le Collège a choisi une stratégie centrée sur les programmes ciblés et il privilégie par conséquent des mesures s'appliquant à ceux-ci. Des nouveaux moyens s'ajoutent aux activités de soutien à la réussite déjà offertes à l'ensemble de la population étudiante, comme les centres d'aide. Les nouvelles mesures adoptées par le Collège concernent la réussite des cours, l'information et l'orientation des élèves et l'incitation à poursuivre les cours de la formation générale. Des actions spécifiques sont identifiées pour certains cours, comme la formation de groupes homogènes (selon les résultats en mathématiques au secondaire) dans le cours de « Méthodes quantitatives en sciences humaines ». Les enseignants des programmes *Musique* et *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* ont l'intention de s'assurer de la progression des contenus dans leur programme respectif. Par ailleurs, pour accroître la réussite des cours, les enseignants et les professionnels vont effectuer un dépistage précoce des élèves en difficulté dans les programmes ciblés en première session et ils vont assurer un suivi serré de ceux-ci dès les premières évaluations. Les départements organiseront des activités d'encadrement et permettront la reprise du premier examen dans certains cours. Pour assurer les succès de ces mesures, les enseignants auront accès à du perfectionnement sur la pédagogie de la première session. Enfin, le Collège a transmis aux départements la liste des cours présentant des taux d'échec supérieurs à la moyenne. Chaque département devra analyser la situation et soumettre un rapport à la direction des études.

Le Collège envisage plusieurs actions dans le but de mieux informer les étudiants, à la fois sur les exigences du milieu collégial et sur les carrières reliées à leur formation. Les aides pédagogiques vont rencontrer tous les groupes d'élèves de première année inscrits dans les programmes ciblés afin de préciser les exigences du milieu collégial. Le Collège entend intensifier sa coopération avec les écoles secondaires dans le but de mieux renseigner leurs élèves sur les programmes et sur les études collégiales. Le service des communications, le service d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que les enseignants vont préciser les modèles professionnels et les débouchés accessibles aux finissants du programme *Sciences humaines*. Ils vont aider les candidats aux programmes *Techniques administratives* et *Techniques de l'informatique* à clarifier leur choix vocationnel par des activités telles que « portes ouvertes programme » et « élève d'un jour ». Ces mesures visent clairement à contrer un des obstacles majeurs identifiés lors de l'analyse, celui de l'incertitude du choix vocationnel et du manque d'information sur les carrières reliées à ces trois programmes.

Afin d'inciter les finissants à compléter tous leurs cours, dont ceux de la formation générale, deux programmes prévoient adopter de nouvelles conditions : en *Musique*, la réussite des cours de la formation générale sera préalable à l'audition finale et en *Techniques de l'informatique*, l'étudiant devra avoir réussi tous ses cours avant d'accéder au stage. Par ailleurs, le Collège a l'intention de sensibiliser le milieu agricole et la Société de financement agricole du Québec à l'importance du DEC pour les élèves du programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*.

Le Collège affirme que la révision des programmes retenus, en assurant une vision unifiée du programme, donnera plus de sens à la formation des élèves et que cela devrait avoir un impact sur la réussite et la diplomation. Finalement, d'autres actions seront entreprises à la suite des résultats obtenus par les enquêtes de satisfaction qui seront réalisées auprès des élèves de première année, des finissants, des employeurs, des universités et des décrocheurs.

Les stratégies et les moyens privilégiés par le Collège sont directement en lien avec les obstacles qu'il a identifiés pour les programmes ciblés. Le Collège a choisi une approche centrée sur les attentes et les besoins des étudiants pour atténuer de façon pratique les problèmes soulevés. La Commission reconnaît la pertinence des solutions proposées par le Collège pour hausser les taux de réussite et de diplomation dans les programmes visés. Cependant, elle remarque qu'aucune mesure n'est prévue pour favoriser la réussite des cours d'anglais langue seconde, un obstacle commun à l'ensemble de la population étudiante.

## **Les modalités de mise en œuvre**

Le Collège n'indique pas l'instance responsable de la coordination des travaux nécessaires à la mise en œuvre du plan. Il souligne cependant le leadership exercé par la direction des études lors de l'élaboration du plan et il remarque que la réalisation du plan repose sur l'implication de ses enseignants et de ses professionnels.

Chacune des activités prévues comporte un échéancier et identifie les personnes responsables. Plusieurs de ces mesures requièrent la coopération des enseignants avec des professionnels (conseillers pédagogiques, conseillers en orientation scolaire et professionnelle, aides pédagogiques) ou avec d'autres services du Collège, dont celui des communications et celui de l'organisation scolaire. Les départements concernés et le personnel professionnel engagé dans la mise en œuvre du plan devront faire état, dans leur rapport annuel, des actions posées, de leurs effets et des recommandations pertinentes.

Pour assurer le suivi, la commission des études et le conseil d'administration recevront ces rapports, les résultats annuels concernant la réussite, la persévérance et la diplomation ainsi que les évaluations qualitatives obtenues par les enquêtes de satisfaction.

Malgré l'imprécision concernant la coordination des travaux, la Commission considère que les mécanismes de gestion prévus par le Collège devraient favoriser une mise en œuvre efficace du plan.

## Conclusion

Le Collège d'Alma a produit une analyse rigoureuse des données statistiques et l'a enrichie par les observations des enseignants œuvrant dans les programmes ciblés afin de pouvoir identifier des obstacles à la réussite et à la diplomation. Certains cours ont été reconnus comme problématiques, par exemple le cours de *Méthodes quantitatives en sciences humaines*. Les autres obstacles relèvent plus spécifiquement du choix d'orientation des élèves et de la faible valorisation du diplôme. L'analyse du Collège lui a permis de bien apprécier les problèmes spécifiques aux programmes qu'il a ciblés, incluant ceux identifiés par le Ministère.

Afin d'augmenter ses taux de réussite et de diplomation, le Collège a retenu des mesures centrées sur les programmes ciblés. Pour augmenter la réussite scolaire, les départements concernés analyseront la situation des cours qui ont un fort taux d'échec et ils préciseront les mesures à adopter. De plus, les enseignants encadreront davantage les étudiants dès les premières évaluations. Le Collège prévoit offrir du perfectionnement sur la pédagogie de la première session. Il a aussi adopté des moyens visant à mieux informer les élèves sur les études collégiales et sur les carrières liées aux programmes d'études. Enfin, dans le but d'inciter les finissants à compléter tous leurs cours, le Collège introduit des conditions d'admissibilité au stage en *Techniques de l'informatique* et à l'audition finale en *Musique*. L'ensemble de ces mesures répond directement aux obstacles identifiés.

Bien que le plan de réussite ne précise pas la responsabilité de la coordination des activités ni celle de la concertation des intervenants, la gestion de chacune des actions est bien établie. La mise en œuvre du plan requiert la coopération de nombreux intervenants, ce qui devrait en assurer la cohérence et l'efficacité. De plus, le Collège a bien planifié le suivi qu'il compte donner à son plan de réussite.

En conséquence, la Commission considère que le plan du Collège d'Alma est rigoureux et bien documenté, qu'il contient des stratégies et des moyens de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées et qu'il favorise une prise en charge institutionnelle de la réussite des étudiants. Cependant, le Collège devra s'assurer de bien appliquer les mécanismes de suivi qu'il s'est donnés, afin que les actions qu'il a annoncées se réalisent tel que prévu.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 15 avril 2002**

## **Addenda**

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Collège d'Alma<sup>3</sup>. Elle note que le Collège a intégré à ses analyses le programme de « *Soins infirmiers* » et prévu des mesures appropriées d'aide à la réussite. Elle constate que quelques mesures ont été retirées, dont une qui paraissait particulièrement intéressante, soit celle à l'effet de permettre la reprise du 1<sup>er</sup> examen dans certains cours. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation.

## **Jugement final**

La Commission estime que le plan de réussite du Collège d'Alma devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche

---

3. *Plan de réussite et de diplomation 2000-2003 – Rapport d'activités 2000-2001*, avec lettre de transmission du 30 novembre 2001.